



FORMATION

Certification AMF

Formation à distance
Durée estimée à 11 heures

Finançable par :





Public concerné

Toute personne souhaitant exercer une activité en lien avec les marchés financiers et devant répondre à l'exigence réglementaire de certification AMF : conseillers financiers, chargés de clientèle, commerciaux, analystes, ou toute autre fonction nécessitant la connaissance des règles et mécanismes des marchés financiers.

Durée de la formation

Durée estimée à 11 heures. La durée mentionnée correspond uniquement au visionnage des vidéos de formation. Elle n'inclut pas le temps nécessaire pour les mises en pratique et les plans d'action demandés. Les durées supplémentaires à prévoir sont détaillées dans la rubrique "Nature des travaux demandés au stagiaire" au sein de cette formation.

Budget

249€ TTC comprenant les frais pédagogiques et 1 passage à l'examen AMF. En cas de financement personnel, règlement à l'inscription. Facilités de paiement, conditions sur site.

Intéressé par cette formation ?

[02 55 99 60 28](tel:0255996028)

contact@alti-trading.fr

[Rejoindre la formation](#)

Introduction

Cette formation vous prépare de manière complète à la réussite de l'examen AMF, exigé pour exercer dans de nombreuses fonctions liées aux marchés financiers. Vous y développerez une connaissance approfondie de la réglementation, des produits financiers et des mécanismes de marché. Grâce à des mises en situation et des entraînements ciblés, vous apprendrez à appliquer les règles de conformité, à identifier les risques et à conseiller vos clients en toute sécurité. À l'issue de cette formation, vous disposerez de toutes les compétences nécessaires pour exercer votre activité dans le respect des exigences de l'Autorité des marchés financiers et renforcer votre crédibilité professionnelle.

Finalité

Le parcours de formation prépare les candidats au passage de la certification AMF (Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF), certification délivrée par notre partenaire académique First Finance.

Objectifs opérationnels

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Accueillir, renseigner et orienter la clientèle vers le bon interlocuteur dans le respect de la réglementation applicable.
- Fournir des informations sur des produits et services financiers dans le respect de la réglementation applicable.
- Prendre des décisions d'investissement dans l'intérêt du client et dans le respect de la réglementation applicable.
- Intervenir sur les marchés (ordres d'achat ou de vente) pour le compte des clients (gestion pour compte de tiers) dans le respect de la réglementation applicable.
- Gérer la conformité et les risques associés aux produits et services fournis, en appliquant la réglementation.
- Assurer les diligences de lutte contre le blanchiment, le terrorisme et la corruption.
- Comprendre et traiter les réclamations des clients

Méthodes pédagogiques

Formation entièrement à distance, en mode asynchrone (modules de formations pouvant être suivi en différé).

Référent handicap

Jennyfer Guillard :
jennyfer.g@alti-trading.fr

En savoir plus :
www.alti-trading.fr/handicap/

Référent programme

Responsable clientèle :
support@alti-trading.fr

Formateur

Alexandre LE THÉRY

- Contrôler les opérations effectuées et renforcer la vigilance de ses parties prenantes face aux opérations douteuses ou arnaques financières.
- Mener l'ensemble de ses opérations en respectant le cadre juridique et les règles de déontologie applicables.
- Intégrer la primauté des intérêts des clients dans les opérations à effectuer.

Déroulement de la formation

Analyse des besoins et des objectifs du stagiaire, puis mise à disposition des modules de formation via l'espace membre. Évaluation des connaissances à la fin de chaque module. Préparation à l'examen grâce à une plateforme d'entraînement en ligne dédiée, incluant des examens blancs ciblés pour la certification AMF (examen conforme aux articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF). La certification est délivrée par notre partenaire académique First Finance.

Prérequis - Modalités d'admission

Ce programme de formation n'exige aucune condition pour se présenter au passage de la certification AMF (Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF). Toutefois, comme celui-ci s'adresse principalement aux personnes souhaitant travailler chez des prestataires de services d'investissement, la plupart des candidats possèdent déjà un socle de connaissances.

Modalités et délais d'accès

Accès immédiat suivant l'inscription à la formation sur la plateforme de l'organisme.

Modalités d'accès à notre plateforme d'apprentissage en ligne

- Accueil et inscription : une fois votre dossier validé, vous recevrez un email de bienvenue sur votre boîte mail vous permettant de créer votre compte. Cela peut impliquer de fournir des informations telles que votre nom, votre adresse email, etc.
- Identification : Une fois votre compte créé, vous pourrez vous connecter à la plateforme en utilisant vos identifiants (nom d'utilisateur / e-mail et mot de passe).
- Accès au contenu : Une fois connecté, vous aurez accès au contenu de la plateforme. Cela inclut l'accès à la formation, aux coachings, aux replays et à l'ensemble des outils et fonctionnalités, selon la formation ou le programme choisi.
- Support client : En cas de problème d'accès ou de questions, un support client dédié est disponible pour vous aider.

Intéressé par cette formation ?

02 55 99 60 28

contact@alti-trading.fr

[Rejoindre la formation](#)

- Conditions d'utilisation : Assurez-vous de lire et de comprendre les conditions d'utilisation de la plateforme, notamment en ce qui concerne la confidentialité et l'utilisation des données personnelles.

Modalités d'évaluation

Une évaluation intermédiaire sera proposée à chaque fin de module pour mesurer votre progression. Les résultats ne seront pas comptabilisés pour l'acquisition de vos compétences.

Les modalités d'évaluation reposent sur le passage de la certification AMF (Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF).

Déroulement de l'examen

L'examen dure au maximum 2 heures sans interruption. Il comprend 120 questions au total, réparties en deux parties :

- La première partie, appelée Questions A, évalue les connaissances indispensables à l'exercice des fonctions concernées. Pour la valider, un minimum de 80 % de bonnes réponses est requis.
- La seconde partie, les Questions C, porte sur la culture financière générale. Là encore, un score d'au moins 80 % est nécessaire pour réussir.

Le format est un questionnaire à choix multiple (QCM), avec une seule réponse correcte par question.

L'examen peut se dérouler en présentiel ou en distanciel, avec notre partenaire académique.

Pour toute demande d'inscription à l'examen, nous vous invitons à nous contacter par mail : examen@alti-trading.fr

Rattrapage

En cas d'échec à l'examen, vous avez la possibilité de vous présenter à nouveau, moyennant des frais d'inscription supplémentaires. Nous vous invitons à nous contacter par mail à l'adresse suivante :

examen@alti-trading.fr

Certification

Dès l'examen obtenu, vous recevrez votre certificat de la part de notre partenaire académique. Une fois la certification obtenue, elle est acquise à vie. Pour toute réédition d'un certificat, contactez nous à l'adresse mail suivante : examen@alti-trading.fr

Pour vous aider dans la préparation de cet examen, un espace d'entraînement dédié sera accessible depuis votre espace membre.

Intéressé par cette formation ?

[02 55 99 60 28](tel:0255996028)

contact@alti-trading.fr

[Rejoindre la formation](#)

Nature des travaux demandés au stagiaire et temps estimé

Les stagiaires devront suivre un plan d'action suggéré à chaque fin de cours afin de mettre en pratique. Une feuille de route téléchargeable dans l'espace membre, dans la rubrique "vos outils", reprend l'ensemble des travaux demandés au stagiaire.

Le temps estimé pour l'ensemble des actions est de 162 heures. Ce temps est donné à titre indicatif et est susceptible d'évoluer en fonction du profil de l'apprenant.

Modalités de suivi spécifiques aux séquences de formation à distance :

Assistance technique :

Notre plateforme d'apprentissage en ligne est adaptée pour le suivi des parcours à distance et permet de délivrer du contenu pédagogique et de suivre la progression des apprenants. Nous avons un système de messagerie instantanée pour répondre aux questions des apprenants et pour un suivi régulier. Nos apprenants ont accès à un support technique en cas de problèmes techniques (service d'assistance par téléphone, par email et système de tickets).

Assistance pédagogique :

Nos modules sont organisés de manière claire et structurée, en fournissant des objectifs d'apprentissage clairs et en séquençant les contenus de manière logique. Nous utilisons des contenus interactifs tels que des vidéos, des quiz, des simulations pour rendre l'apprentissage plus engageant et interactif.

Nous proposons un suivi individualisé pour chaque apprenant, en identifiant ses besoins spécifiques et en adaptant l'accompagnement en conséquence.

Nous proposons des retours réguliers sur les progrès des apprenants et sur la qualité de leur travail. Cela peut se faire par le biais de commentaires sur les travaux, des évaluations régulières, etc.

Nous organisons des sessions de tutorat individuelles ou en petit groupe pour approfondir certains sujets ou répondre à des questions spécifiques.

Nous fournissons des ressources complémentaires telles que des articles, des livres, des études de cas pour enrichir l'apprentissage.

En cas de blocage technique et/ou pédagogique, nous formulons une réponse sous 24h (hors week-end et jours fériés, où le délai peut s'allonger à 72h.)

Intéressé par cette formation ?

02 55 99 60 28

contact@alti-trading.fr

[Rejoindre la formation](#)

Compétences visées :

- Accueillir, renseigner et orienter la clientèle vers le bon interlocuteur dans le respect de la réglementation applicable
- Fournir des informations sur des produits et services financiers dans le respect de la réglementation applicable
- Prendre des décisions d'investissement dans l'intérêt du client et dans le respect de la réglementation applicable
- Intervenir sur les marchés (ordres d'achat ou de vente) pour le compte des clients (gestion pour compte de tiers) dans le respect de la réglementation applicable
- Gérer la conformité et les risques associés aux produits et services fournis, en appliquant la réglementation
- Assurer les diligences de lutte contre le blanchiment, le terrorisme et la corruption
- Comprendre et traiter les réclamations des clients
- Contrôler les opérations effectuées et renforcer la vigilance de ses parties prenantes face aux opérations douteuses ou arnaques financières
- Mener l'ensemble de ses opérations en respectant le cadre juridique et les règles de déontologie applicables
- Intégrer la primauté des intérêts des clients dans les opérations à effectuer

Cette formation vous prépare à réussir la certification AMF et à comprendre les fondamentaux des marchés financiers. Grâce à une approche progressive et accessible, vous acquerez les bases réglementaires et pratiques indispensables pour exercer votre activité en toute conformité.

Module 1

Cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international

1. Le cadre de tutelle français
2. Le cadre réglementaire européen
3. Le cadre de tutelle international
4. Les acteurs de l'intermédiation et de la distribution des instruments financiers
5. La politique économique et monétaire, le rôle de la BCE
6. Les marchés internationaux de capitaux et leurs risques
7. Le cadre juridique général des instruments financiers et des services d'investissement

Module 2

Déontologie, conformité et organisation déontologique des établissements

1. Les fondements des règles de bonne conduite et de la déontologie
2. Structuration et mise en œuvre de la déontologie
3. Le traitement des réclamations des clients

Module 3

Sécurité financière : lutte contre le blanchiment, le terrorisme et la corruption; les embargos

1. Prévention du blanchiment, du financement du terrorisme et des actes de corruption

Module 4

Réglementation « abus de marché »

1. La réglementation « abus de marché »

Module 5

Commercialisation d'instruments financiers, démarchage bancaire et financier, vente à distance et conseil du client

1. La gouvernance des produits sous MIF 2 (obligations et responsabilité des producteurs et des distributeurs)
2. Les prospectus et documents d'information

Module 6

Relations avec les clients

1. Les obligations en matière de connaissance, d'évaluation et de catégorisation du client
2. Les principales obligations qui incombent aux établissements
3. Les informations à donner aux clients
4. L'obligation d'agir au mieux des intérêts du client
5. La politique d'exécution des ordres
6. Les charges et les commissions
7. Le contrat de services d'investissement
8. L'insolvabilité du client particulier
9. La protection des clients
10. Mesures renforcées sur les produits à haut risque

Module 7

Instruments financiers, crypto- actifs et leurs risques

1. Les risques des instruments financiers
2. Les actions
3. Les obligations
4. Les titres de créances négociables et les instruments du marché monétaire
5. Les titres hybrides / composés
6. Les autres instruments (assurance-vie, compte à terme, produit de bilan, instruments substituables)
7. Les principaux produits dérivés (options, contrats de futures, swaps)
8. Les opc (organismes de placement collectif)
9. Les biens divers
10. Les crypto-actifs

Module 8

Gestion collective / gestion pour compte de tiers

1. Les acteurs du métier de la gestion d'actifs
2. Les fondamentaux de la gestion d'actifs
3. Les mesures de performances des fonds et facteurs de risque
4. Le cadre réglementaire applicable à la gestion sous-mandat
5. Les instruments de la gestion collective et la typologie des opc
6. Les différents types de gestion
7. La finance durable (isg et esg)

Module 9

Fonctionnement et organisation des marchés

1. Les lieux et modes d'exécution des ordres
2. La typologie des ordres sur les marchés organisés
3. Les obligations de transparence pré et post négociation
4. Les participants (teneurs de marché, apporteurs de liquidité, animateurs de marché...)
5. Les sources de données de marché

Intéressé par cette formation ?

02 55 99 60 28

contact@alti-trading.fr

[Rejoindre la formation](#)

Module 10**Post-marché et infrastructures de marché**

1. Les acteurs nationaux et internationaux
2. L'organisation des activités de post-marché

Module 11**Emissions et opérations sur titres**

1. Les caractéristiques des marchés primaires
2. Les introductions en bourse, offres au public et placements privés

Module 12**Bases comptables et financières**

1. Fondamentaux de l'analyse financière des entreprises (bilans, comptes de résultats, ratios...)
2. Les obligations d'information financière des sociétés cotées
3. La fiscalité des particuliers
4. La fiscalité des sociétés

Accompagnement

Au-delà de la formation, vous bénéficiez d'un espace d'entraînement interactif accessible depuis votre espace membre. Vous pourrez y réaliser des examens blancs sans limite, vous permettant de vous préparer efficacement à l'examen AMF. Cet espace offre également des explications détaillées pour les questions non acquises, un suivi précis de vos performances par section et des outils pour réviser vos points faibles, afin d'aborder l'examen en toute confiance.

Intéressé par cette formation ?

[02 55 99 60 28](tel:0255996028)

contact@alti-trading.fr

[Rejoindre la formation](#)



Intéressé par cette formation ?

[Rejoindre la formation](#)

**Notre équipe est disponible pour vous aider
à trouver la formation adaptée à votre
situation**

[Planifier un rendez-vous](#)

Besoin d'informations supplémentaires ?

www.alti-trading.fr contact@alti-trading.fr [02 55 99 60 28](tel:0255996028)